

**ARRETE MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION – TRAVAUX REALISEES PAR L'ENTREPRISE GIESPER – ROUTE DE LAVOUR DU 04/07 AU 31/08/2022.**

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONTRABE

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les dispositions relatives au pouvoir de police du Maire  
VU la loi N° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions générales relatives au pouvoir de police,  
Vu la permission de voirie de Toulouse Métropole en date du 01/06/2022  
Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation de part et d'autre du chantier réalisé par l'entreprise GISEPER 24 Avenue Georges Pompidou BP 53369 31133 BALMA Cedex pour le compte de Toulouse Métropole.

## ARRETE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

L'Entreprise GIESPER est autorisée à occuper le domaine public, Route de Lavour, afin de réaliser des travaux : Eau potable, création ou modification de réseau – Réhabilitation et renforcement du réseau de distribution d'eau potable ainsi que des branchements.

**ARTICLE 2 : PERIODE :** La présente autorisation est délivrée du 04/07 au 31/08/2022.

### ARTICLE 3 : CIRCULATION :

Alternat par feux tricolores (K10 aux heures de pointe et aux carrefours)

Occupation d'une file

L'Accès riverains est conservé

Le stationnement sera interdit de part et d'autre du chantier sauf entreprise chargée des travaux.

La signalisation réglementaire de chantier sera fournie, mise en place et entretenue par l'entreprise

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

### ARTICLE 4 :

Mr le Secrétaire Général ainsi que Mr le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'application du présent arrêté qui sera affiche sur les lieux et transmis au bénéficiaire.

Fait à MONTRABE le 02 juin 2022

MAIRIE DE MONTRABÉ

B.P. 5 – Place François Mitterrand

31850 Montrabé

Tél : 05 61 84 56 30 – Fax : 05 61 84 56 33

Courriel : info@mairie-montrabe.fr

Pour le Maire  
L'adjoint délégué  
Patrick HERBAUT

